

RAPPORT MORAL & FINANCIER

2020/2021

L'association rassemble les agents comptables dans un réseau professionnel dynamique et convivial et constitue le relais actif de ces acteurs de terrain avec les institutions académiques et nationales. Nos objectifs sont les suivants :

- Assurer la représentativité de notre profession au niveau institutionnel national : le Ministère de l'éducation nationale dont DAF (affaires financières) et STSI (informatique de gestion), le Ministère en charge du Trésor Public dont la DGFIP, l'association des agents comptables publics, l'AFCM et l'AMF...
- Devenir force de proposition en organisant notre réflexion sur le métier d'agent comptable, son avenir, sa formation initiale et continue, la mise en œuvre et les conséquences de la responsabilité personnelle, nos intérêts professionnels.
- Maintenir les compétences au meilleur niveau en diffusant les informations et en contribuant à la formation
- Créer un réseau d'accueil et de convivialité entre les agents comptables des académies
- Assurer la représentativité auprès des partenaires institutionnels dans les académies.
- Développer une solidarité entre collègues
- Favoriser les échanges d'information professionnelle, de partage d'expériences...

Le président et les membres du bureau tiennent à remercier l'ensemble des adhérents qui, par leur présence et leur participation aux différentes actions proposées participent de la vitalité de l'association.

L'association dans son environnement :

L'association est inscrite comme un partenaire majeur, concernant les évolutions du métier de comptable public, que ce soit au sein de l'Éducation Nationale ou au-delà ; au niveau national comme au niveau académique, quand les délégations existent et sont actives.

EspacePLE a, comme d'habitude, assuré une permanence à l'ESEN, en octobre, lors du séminaire d'accueil et de formation des nouveaux comptables. C'est un moment privilégié de rencontre et de dialogue avec nos collègues nouvellement nommés sur des postes de comptables. Nous remercions ici l'ESEN et la DAF A3 pour cette possibilité qui nous est offerte de nous faire connaître auprès des nouveaux collègues.

L'activité régulière du site internet, que ce soit au niveau national ou au niveau académique, contribue en outre à renforcer la crédibilité d'une association professionnelle. A ce propos, l'idée de faire une recension de la jurisprudence des CRC est restée lettre morte, faute de volontaires. Si des collègues sont intéressés pour relancer cette initiative, qu'ils se manifestent.

L'activité du national

Cette année a, comme en 2020, été très compliquée pour l'activité de l'association au national. Seules des visioconférences ont pu être organisées pour réunir le bureau. Nous tenterons de retrouver un rythme de réunions habituel sur la période à venir et d'organiser une assemblée générale en fin d'année scolaire.

Nous avons cependant multiplié les initiatives auprès du ministère pour l'alerter sur le déploiement problématique et anxiogène de l'outil Opéra. Malheureusement, il nous est opposé une forme d'inertie et d'absence de réaction qui laisse les collègues seuls face aux trop nombreux dysfonctionnements de cet outil. Mais nous ne renonçons pas à nous faire entendre.

Nous renforçons le suivi des adhérents en développant un logiciel permettant l'envoi en masse des numéros d'adhésion. Et nous avons mis en place pour cette année un outil d'adhésion et de paiement en ligne.

L'activité des académies

Vous pouvez retrouver *in extenso* sur le site de l'association l'activité au jour le jour des différentes délégations. Leur rapport d'activités est présenté à leurs adhérents lors de leurs assemblées académiques annuelles. Certaines délégations se sont également rapprochées ponctuellement à l'occasion de la réforme territoriale. Ci-après la liste des académies où des délégations sont présentes ou en cours de constitution

AIX MARSEILLE

AMIENS (association autonome)

BESANCON

BORDEAUX

CAEN

CLERMONT

CORSE

CRETEIL

DIJON

GRENOBLE

LILLE (association autonome)

LIMOGES

LYON

MARTINIQUE (association autonome)

MONTPELLIER

NANCY METZ

NICE

ORLEANS TOURS

PARIS

POITIERS

REIMS

RENNES

ROUEN

TOULOUSE

STRASBOURG

VERSAILLES

Programme d'activité ESPAC'EPLÉ 2021 / 2022

Poursuivre le développement de l'association

- Fédérer les dernières académies non impliquées et encourager les volontaires pour animer l'association
 - Contacts répétés par téléphone et courriels auprès de collègues susceptibles d'être force d'entraînement
 - Prévoir éventuellement des déplacements sur place
- Pérenniser l'activité des académies déjà dynamiques
 - Mise en valeur via le site internet
 - Relancer les délégations moins actives avec des propositions d'actions
- Maintenir et renforcer la visibilité de l'association

Développer le site internet

- Travailler à plus de lisibilité des travaux des académies (encourager les académies à publier régulièrement les compte-rendu de leurs réunions)
- Assurer une information régulière sur les nouveautés
- Mise en place d'une liste mail du genre « à ne pas rater sur le site » tous les trimestres par exemple

Concourir à l'amélioration de la formation des comptables et des équipes

- Mettre à disposition des outils
 - Utilisation du site
- Échanges de pratiques organisées dans les délégations académiques
- Organisation de séminaires professionnels thématiques (Mobilités et dispositif européen)

Maintenir notre vigilance et être source de proposition pour le maintien et le développement des outils à notre disposition

- Suivi des évolutions de GFC : mise en avant des propositions Espac'EPLÉ
- Suivi et utilisation du site de la DAF

Réfléchir à l'évolution du métier de comptable

- Participation et réflexion dans les académies autour des évolutions liées aux cartes comptables
- Travailler à la prise en compte d'un certain nombre de recommandations de l'IGAENR dans son dernier rapport, entre autres :
 - La convention de groupement comptable
 - Les instances de concertation au sein du groupement comptable
 - Échanges de pratiques sur le rapport du compte financier, sa présentation et sur l'analyse financière
 - Encourager la mise en place effective d'une maîtrise des risques financiers
 - Développer, dans le cadre du déploiement du contrôle interne comptable, un outil de diagnostic spécifique aux Greta et aux établissements mutualisateurs de paye
 - La dématérialisation des paiements
 - Peser sur les orientations prises par le ministère et les académies concernant le recrutement, l'évaluation et le régime indemnitaire des agents comptables
 - S'assurer également de la mise en place d'une formation lourde et de la restructuration des plans de formation académiques, préconisés par l'IGAENR via la recommandation 27

Travailler à la reconnaissance d'un véritable service dédié à la comptabilité